



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PL/2025/6

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :
~~Permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées -~~ **permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.**

Le demandeur est **Monsieur Claude RACELLE** demeurant **place des Houilleurs 4 à 4100 SERAING**.
 Le terrain concerné est situé **rue Mava - 4100 SERAING** et cadastré **SERAING 5e division, section B, n° 0/931 C, 0/269 M**.
 Le projet vise à "**créer quatre parcelles à bâtir**" et présente les caractéristiques suivantes :

L'autorité a décidé, avant la délivrance éventuelle du permis d'urbanisation, d'informer le voisinage du projet en cours, lui permettant ainsi de faire part de ses remarques éventuelles.

Application de l'article D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - ~~D.IV.40 - R.IV.40-1~~ - **D.VIII.13** - du Code du Développement Territorial.
 Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE**) :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33)**

L'enquête publique est ouverte le 31 mai 2025 et clôturée le 16 juin 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 16 juin 2025 à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
 (délégation du 3 avril 2025)
 (CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
 Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
 (délégation du 13 février 2025-
 CDLD art. L 1132-4)

Julie GELDOF
 TROISIÈME ÉCHEVINE